

## FICHE PONT

### Différents types de ponts :

**Aqueduc:** Pont supportant un canal, une conduite d'eau.

**Ponceau:** Petit pont à une seule arche, une seule travée. –

**Pont-canal:** Pont permettant le passage d'un canal au dessus d'une voie, d'un cours d'eau.

**Pont mobile:** Pont dont le tablier, mobile en partie ou en totalité, permet d'interrompre le passage.

**Pont levant:** Pont dont le tablier subit un déplacement vertical, tout en restant horizontal.

**Pont tournant:** Pont dont le tablier pivote autour d'un axe vertical.

**Pont levis ou pont basculant:** Pont dont le tablier est mobile autour d'un axe de rotation horizontal.

**Pont à poutres:** Le plus simple de ces ponts se compose d'une seule travée appelée poutre, elle est en bois, acier ou béton. Lorsque la distance de franchissement augmente, les extrémités des poutres reposent sur des piles.

**Pont en biais:** Pont dont le tablier n'est pas perpendiculaire aux rives, il est donc plus long.

**Pont en dos d'âne:** Pont dont le tablier présente une bosse à deux pentes.

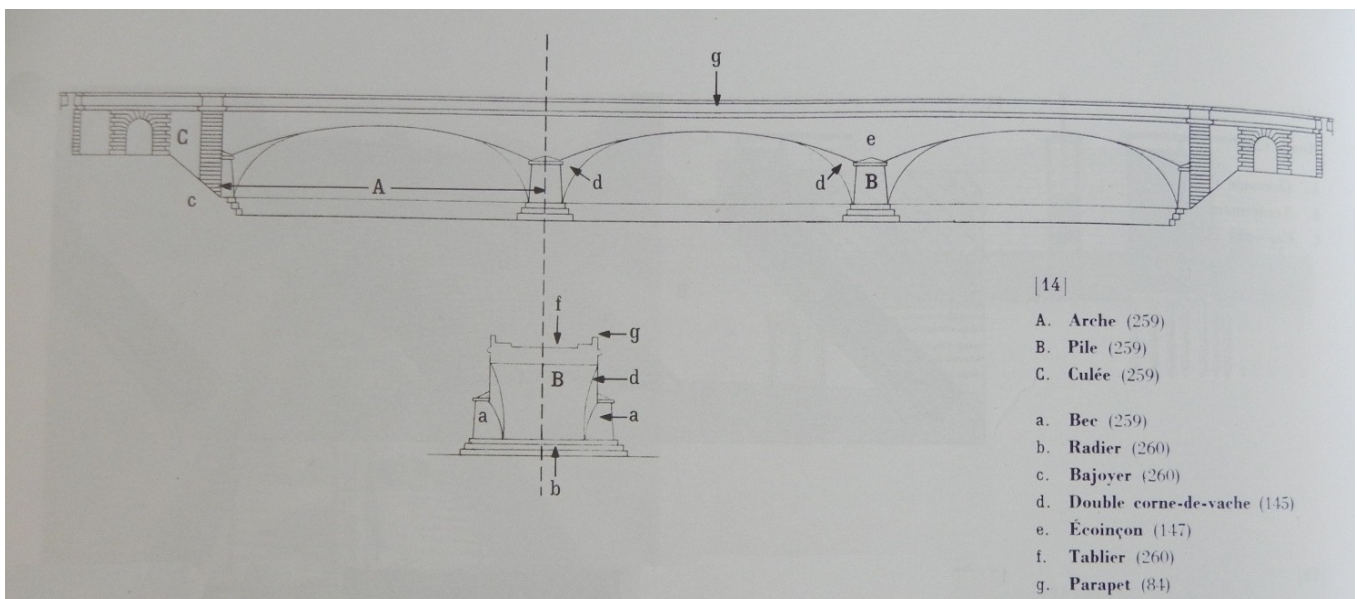
**Pont en arc:** Utilisé lorsque la brèche à franchir est large et profonde. Le tablier peut être au dessus, au milieu ou au dessous de l'arc.

**Pont suspendu:** Pont dont le tablier est supporté par des câbles métalliques prenant appui sur deux pylônes et accrochés sur chaque rive à des massifs d'ancrage; Le tablier est relié aux deux grands câbles porteurs par des suspentes (câbles verticaux).

**Pont à haubans:** Le tablier est supporté en plusieurs points de la travée par des câbles d'acier dont l'autre extrémité est accrochée à un pylône.

**Passerelle:** Pont souvent étroit, réservé aux piétons.

**Schéma :** (*source: architecture, méthode et vocabulaire, éditions du patrimoine, p.528*)



## Vocabulaire technique

**Arc** : Courbe décrite par la voûte.

**Anse de panier**: Arc dont la courbe est surbaissée.

**Arche** : Voûte en forme d'arc.

**Bajoyer** : berges bordant la culée d'un pont.

**Batardeau**: Enceinte étanche formée avec des palplanches.

**Bec - Avant-bec et arrière-bec**: Partie en saillie qui protège la base des piles d'un pont, côté amont, puis côté aval, elle réduit les remous dus au courant et dévie les corps flottants.

**Butée** : Massif de maçonnerie destiné à équilibrer la poussée d'une voûte. Synonyme de culée\*.

**Câbles porteurs** : Câbles principaux rejoignant les deux pylônes : ils soutiennent les suspentes.

**Chevêtre**: Élément d'un pont situé au sommet des piles et sous les voussoirs.

**Clef**: Pierre taillée en coin placée à la partie centrale d'une voûte dont elle équilibre les poussées.

**Culée** : point d'appui aux extrémités du tablier. Massif de maçonnerie formant un appui à l'extrémité d'un tablier ou d'une voûte d'un pont, sur les deux rives. Elle doit équilibrer la poussée des voûtes et celle des terres.

**Débouché** : distance séparant les culées (épaisseurs de piles en moins).

**Dos d'âne**: Profil d'un pont caractérisé par une double pente, comme le dos d'un âne. Ce type de pont a surtout été bâti au Moyen Age.

**Flèche** : segment joignant le milieu d'un arc de cercle à la corde qui le sous-tend.

**Garde-corps**: Barrière à hauteur de poitrine. Ils sont placés de chaque côté du tablier et forment une protection devant un vide.

**Hauban**: Câble servant à maintenir ou à consolider le tablier d'un pont en le reliant aux piles.

**Longueur**: C'est la longueur totale de la construction (culées comprises).

**Ogive ou arc brisé**: Courbe brisée au sommet anguleux pour surélever une voûte et augmenter sa résistance.

**Palplanches**: Pieux larges que l'on enfonce dans le sol au fond de l'eau pour former un enceinte étanche, appelée batardeau. En bois jusqu'au début du XXe siècle, puis maintenant métalliques, elles permettent la construction des piles à l'abri de l'eau.

**Piles** : Massif de maçonnerie qui constitue le pilier d'un pont.

**Plein cintre**: Voûte dont la courbe forme un demi-cercle.

**Portée**: Distance entre deux appuis, ou une culée et un appui, c'est à dire la longueur d'un obstacle à franchir.

**Poutre**: Pièce de forme allongée en bois, en métal, en béton armé, servant de support de plancher, d'élément de charpente, dans la construction.

**Pylônes** : Structure élevée, métallique ou en béton armé, servant de support aux câbles.

**Surbaissement**: Forme d'un arc plus large que haut (voir anse de panier).

**Suspentes** : Câbles verticaux suspendant le tablier aux câbles porteurs.

**Tablier** : plate-forme horizontale qui supporte la chaussée ou la voie ferrée.

**Tirant d'air** : Distance verticale entre le tablier du pont et le niveau de l'eau.

**Travée** : portion (de voûte, de pont, ...) comprise entre deux points d'appui (colonnes, piles, piliers, ...).

**Voussoirs** : Éléments principaux des tabliers de ponts suspendus et des ponts modernes à poutres.

**Voûte**: Structure principale, celle qui franchit l'obstacle.